

Reconnue pour son dynamisme culturel et économique, la Ville compte réaliser de nombreux projets et d'en faire un milieu de vie toujours plus agréable. Joignez-vous à cette équipe qui vous permettra d'évoluer dans un milieu de travail stimulant où vos compétences et votre talent seront mis à profit.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision du surintendant de l'usine de filtration, le titulaire effectue les travaux comportant des opérations de contrôle, d'entretien, de surveillance et d'opération que nécessite une usine de production d'eau potable, d'une station d'épuration des eaux usées et des stations de pompage.

Il est tenu d'opérer l'usine de production d'eau potable afin de produire une eau qui respecte les différentes normes sur la qualité de l'eau potable. Il est également tenu d'opérer une station d'épuration des eaux usées et les stations de pompage en respect des différentes normes environnementales.

Il est requis d'exécuter certains travaux d'entretien de l'équipement et du bâtiment.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Traitement de l'eau potable :

- Exercer une surveillance constante sur le fonctionnement de la station d'eau et des divers appareils nécessaires à la production et distribution d'eau potable;
- Voir à l'opération du réservoir d'emménagement d'eau;
- Procéder à l'échantillonnage d'eau en usine et sur le réseau d'aqueduc;
- Effectuer les analyses de laboratoire;
- Calculer et appliquer les dosages appropriés des produits chimiques;
- Vérifier, calibrer et ajuster les instruments de mesure;
- Effectuer divers travaux de conciergerie, de peinture et de mécanique de procédé.

Assainissement des eaux :

- Effectuer l'échantillonnage, calibrer les instruments et effectuer les analyses laboratoire;
- Vérifier le procédé de traitement et effectuer les ajustements nécessaires;
- Assurer le suivi et l'entretien des stations de pompage et des ouvrages de surverses;
- Effectuer un entretien préventif sur divers équipements de procédé et des bâtiments.

EXIGENCES

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en assainissement des eaux, une attestation d'études collégiales (A.E.C.) en gestion des eaux ou un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) en conduite de procédés de traitement des eaux;
- 30 mois d'expérience pertinente;
- Posséder un permis d'opération d'Emploi-Québec;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.

APTITUDES

- Bonnes habiletés et dextérité manuelles;
- Bon sens de l'observation;
- Minutie, précision, rigueur et bonne méthode de travail;
- Sens des responsabilités;
- Sens de l'initiative;
- Facilité à travailler en équipe.

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : 30,31 \$ à 37,89 \$ / heure

Horaire : 40 heures / semaine, de jour, de soir et de nuit sur sept jours.

À l'extérieur de l'horaire normal de travail, il peut effectuer de la planification, ou de la supervision de travaux réalisés par les entrepreneurs, les fournisseurs et les clients, si autorisé par la direction.

LIEU DE TRAVAIL

Usine de traitement de l'eau, 351, rue De Lanaudière, Joliette.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae **en cliquant sur le lien suivant** : <https://www.joliette.ca/administration-finances/emplois/44002>

Les candidatures ne répondant pas aux exigences minimales requises seront rejetées et seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN